



[Close Lightbox](#)

# Climat : Biscarosse aux avants postes de l'adaptation

Laurent Miguet | le 21/09/2021 | [Littoral](#), [Loi Climat et Résilience](#), [Landes](#)

## Ma newsletter personnalisée

Trois bâtiments de Biscarosse (Landes) attendent de passer de l'autre côté du trait de côte, après 2025. Le grand hôtel et les deux villas de bois attenantes servent de test régional à la stratégie d'adaptation et de repli, mise en œuvre par la communauté de communes des Grands lacs, et désormais encouragée par la loi Climat et Résilience. Le 18 septembre à l'issue de leur séminaire annuel, les paysagistes conseil de l'Etat ont visité la station balnéaire qui conforte leur engagement dans la transition écologique.

Comme elle paraît irréaliste, cette photo de 1959 où le blockhaus trône à mi pente de la dune, face à l'immensité de la plage, sous le grand hôtel et les deux villas jumelles ! Ce 18 septembre 2021, le sable a englouti plus de la moitié du vestige de la dernière guerre.

Sur l'assise de béton que procure encore l'ancien toit, quelques jeunes gens bravent l'interdiction d'accès pour contempler le spectacle du mouvement perpétuel des ingrédients de l'érosion : les déchirures blanches tracées par la houle sur une mer sombre, et le sable irradié par l'infiltration d'un rayon de soleil sous un ciel noir.

## Péril contesté

Certes, les enrochements posés illégalement semblent encore tenir l'hôtel et les villas mitoyennes, et l'usage des bâtiments se prolonge, à la faveur de l'**annulation, par le tribunal administratif de Pau, des arrêtés municipaux de péril imminent.**

Mais l'inaccessibilité de l'escalier d'accès par la plage révèle l'approche du dénouement. « **Les vibrations induites par les enrochements ne font qu'aggraver l'instabilité des bâtiments** », diagnostique Vincent Badewin, chargé de mission « Gestion du trait de côte et planification » à la communauté de communes des Grands Lacs. « Rigidifier le système dunaire équivaut à tuer un corps vivant qui a besoin de se mouvoir parallèlement et perpendiculairement au rivage », ajoute le chargé de mission.

## Lutte active et souple

Après l'étude rendue par Artelia avec l'observatoire de la côte aquitaine, la collectivité s'est engagée dans un premier programme triennal de « lutte active et souple » qui s'achève en 2021. L'Europe y joue un rôle clé : **le fonds européen de développement régional (Feder) finance plus de la moitié des 2,2 millions d'euros.**

[Close Lightbox](#)

*Le rechargement mobilise autour de 100 000 t de sable par an.*

Le rechargement annuel de sable retarde le recul du trait de côte, sans perturber le corps en mouvement décrit par Vincent Badewin : l'entreprise régionale Buesa

prélève le matériau dans la zone militaire située au sud de Biscarosse, à l'intérieur de la cellule sédimentaire qui délimite le système dunaire du bassin d'Arcachon. **De 15 000 m<sup>3</sup> la première année, les quantités nécessaires évoluent autour de 100 000 m<sup>3</sup>/an.**

## Test balnéaire

Au terme du premier exercice triennal, **la collectivité délibérera dans les prochains mois sur une programmation de six ans**, pour se caler sur le rythme du Feder. La question de la participation des copropriétaires privés reste en suspens. « Toutes les stations balnéaires du littoral regardent ces trois bâtiments comme un test pour les stratégies locales d'adaptation », témoigne Vincent Badewin. Le chargé de mission coordonne son action dans un réseau fédéré par le groupement d'intérêt public Littoral Aquitaine, qui s'est approprié l'approche par cellule sédimentaire.

Contrairement aux propriétaires des villas jumelles et de l'hôtel, les maîtres-nageurs, installés à quelques dizaines de mètres au sud des villas, ont pris la mesure de l'évolution en cours : cet été, ils ont déménagé leur baraquement de 15 mètres vers l'intérieur des terres.

## Les derniers jours d'un rond-point

De l'autre côté du littoral communal, le rond-point qui domine la plage du nord vit lui aussi ses dernières années : comme chaque matin, des salariés des environs viennent en voiture pour y jauger la houle en vue de la séance de surf de fin de journée. **L'hiver dernier, l'accélération de l'érosion a conduit la commune à retirer l'escalier de bois vers le rivage.**

[Close Lightbox](#)

*Le rond-point de la plage nord fait partie des prochaines victimes du déplacement du trait de côte.*

En contrebas du côté des terres, **le quartier résidentiel de 150 logements, construit au début des années 2000, ne devrait pas atteindre le demi-siècle.** En attendant le déplacement du trait de côte, une convention signée en juin entre la communauté de communes et l'Office national des forêts organise l'adaptation : le programme porte sur l'atténuation de la pente de la dune qui avance vers les habitations et la piste cyclable.

## Relocalisation à l'horizon

En facilitant les expropriations dans les communes du littoral, **la loi Climat et Résilience stimule les études sur la relocalisation du quartier, après 2045.** Dès aujourd'hui, les agents immobiliers doivent informer les acheteurs sur l'évolution du trait de côte. Mais la loi ne répond pas à toutes les questions : comment indemniser les propriétaires privés dont les biens vont s'intégrer au domaine public maritime ? Quelles techniques de construction résiliente préconiser ?

Malgré les incertitudes, **la communauté de communes des Grands lacs ne regrette pas de s'être donné dès aujourd'hui les moyens de se projeter dans le futur,** plutôt que d'avoir pris l'option d'une protection en dur, coûteuse et forcément provisoire. Ce choix, la maire de Biscarosse Hélène Larrezet l'a éclairé le 15 septembre devant les paysagistes conseil de l'Etat: "Ne parlons plus d'urbanisme, parlons plutôt d'aménager un habitat adapté à toutes les espèces, dont les humains!".

**Sur le même sujet** *Pour réussir la transition, l'Etat compte sur ses*

paysagistes

RÉAGIR À CET ARTICLE